

Au 30 septembre 2024

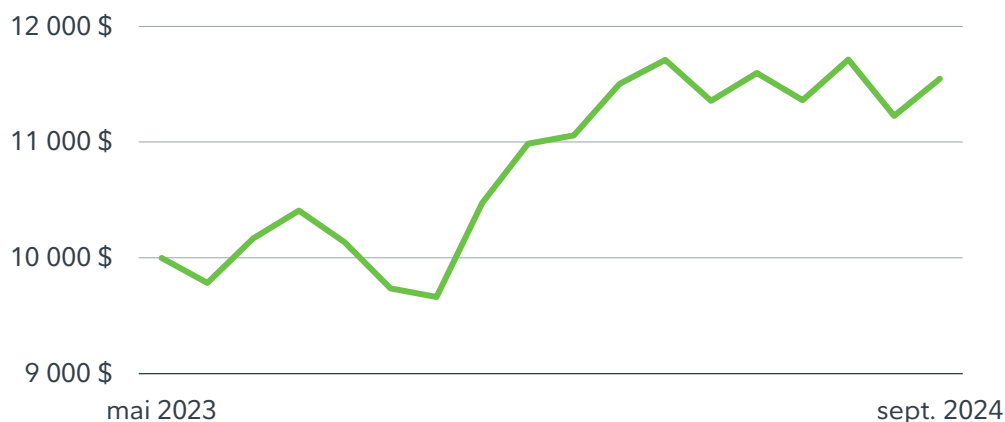
## Fonds Fidelity Canada Plus

### Pourquoi investir dans ce fonds?

- Une stratégie à contre-courant qui vise à repérer la valeur parmi les actions délaissées.
- Possibilité d'investir jusqu'à 49 % du portefeuille sur les marchés étrangers.

### Rendement

#### Croissance d'un placement de 10 000 \$ Du 25 mai 2023 au 30 septembre 2024



### Rendement par période standard (%)

30 septembre 2024

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Depuis la création
FNB (VL)	2,87	1,63	-1,38	18,59	-	-	-	11,08
FNB (cours du marché)	2,49	1,23	-1,54	18,32	-	-	-	12,77

### Rendement par année civile (%)

30 septembre 2024

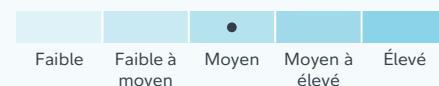
	CA 2024	2023	2022	2021	2020	2019
FNB (VL)	5,11	-	-	-	-	-
FNB (cours du marché)	5,01	-	-	-	-	-

Les rendements sont exprimés en dollars canadiens.  
Le rendement antérieur n'est pas une indication fiable des résultats futurs.

### Faits saillants

Date de création	19 mai 2023
Actif net (toutes les séries)	6,809 G\$
Parts en circulation	8 665 000
Fréquence des distributions	Annuelles
Indice de référence	Indice composé plafonné S&P/TSX à 70 % et indice S&P 500 à 30 %
Bourse	Cboe CA
Devise	CAD
CUSIP	31620X730
Programme de placement	RRD <sup>1</sup>
Également offert	Catégorie \$ CA Fiducie \$ CA Fiducie \$ US
Gestionnaires de portefeuille	Hugo Lavallée

### Risque



### Dix principaux titres

au 30 septembre 2024

Saia	
J. B. Hunt Transport Services	
Franco-Nevada	
Teck Resources (cat. B, à droit de vote subalterne)	
Canadian Natural Resources	
Constellation Software	
Dollar General	
Boyd Group Services	
Five Below	
Onex	
<b>Nombre total de titres en portefeuille</b>	<b>86</b>
<b>Dix principaux titres – Total</b>	<b>31,6 %</b>

# Fonds Fidelity Canada Plus

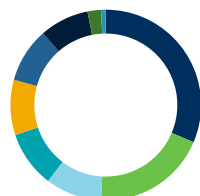
## Répartition

Au 31 août 2024

### Composition de l'actif (%)

Actions canadiennes	55,42
Actions étrangères	45,06
Titres convertibles	0,01
Liquidités et autres	-0,49

### Composition sectorielle (%)



■ 31,5	Industrie
■ 19,5	Consommation discrétionnaire
■ 9,6	Produits financiers
■ 9,6	Énergie
■ 9,4	Matériaux
■ 9,3	Technologies de l'information
■ 8,4	Produits de première nécessité
■ 2,3	Services de communication
■ 0,8	Services collectifs
■ 0,0	Immobilier
■ 0,0	Autres actifs
■ 0,0	Soins de santé

## Notes et divulgations

Contrairement aux titres de séries de fonds communs de placement traditionnels, les titres de série FNB se négocient sur des bourses de valeurs. La perturbation ou l'interruption de négociation des titres de série FNB sur une bourse de valeurs ou un marché sur lequel les titres de série FNB d'un fonds se négocient pourrait toucher le cours de ces titres de série FNB. Par conséquent, la perturbation ou l'interruption de négociation est susceptible de causer un écart de rendement entre les titres de série FNB et les titres de séries de fonds communs de placement traditionnels, parce que les titres de série FNB pourraient se négocier sur le marché à une valeur inférieure ou supérieure à la valeur liquidative par part. Rien ne garantit que le cours des titres de série FNB se comporte de manière similaire à la valeur liquidative par part. Le cours des titres de série FNB fluctuera en fonction des variations de la valeur liquidative d'un fonds, ainsi que de l'offre et de la demande sur la bourse de valeurs ou le marché sur lequel les titres de série FNB se négocient. Ainsi, la performance entre les titres de série FNB et les titres de séries de fonds communs de placement traditionnels d'un fonds pourrait différer. De plus, d'autres facteurs pourraient contribuer à un écart de rendement entre les titres de série FNB et les titres de séries de fonds communs de placement traditionnels, comme les commissions de courtage et la TVH.

Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle, pour la période précisée, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions. Les taux de rendement indiqués excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de parts, qui auraient eu pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.

Le graphique montrant la croissance d'un placement de 10 000 \$ sert à illustrer les effets de la capitalisation; il ne saurait refléter les valeurs futures du fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit.

Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou de l'indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Les compositions d'actifs de fin de mois pourraient être supérieures ou inférieures à 100 % en raison des différences de synchronisation dans le calcul des liquidités et des placements ou pour montrer les liquidités détenues aux fins des répartitions collatérales liées à certains types de produits dérivés ou les deux. Les répartitions géographiques et sectorielles montrent les participations spécifiques aux pays et aux secteurs qui constituent au moins 1 % du total de l'actif du fonds. Dès lors, les valeurs présentées pourraient ne pas totaliser 100 %.

L'information contenue dans cette liste et les dix principaux titres ou les cinq principaux émetteurs peuvent être différents des titres en portefeuille indiqués dans le rapport annuel et dans les situations suivantes, le cas échéant :

Dans le rapport annuel, les placements d'un fonds comprennent les transactions exécutées jusqu'à la fin du dernier jour ouvrable de la période. Cette liste et les dix principaux titres ou les cinq principaux émetteurs comprennent les transactions exécutées jusqu'à la fin du jour ouvrable précédent.

La liste comprend tous les placements dans des produits dérivés et exclut la valeur de tout nantissement en espèces détenu en contrepartie de prêts sur titres et d'autres actifs nets du fonds. Dans ces cas, les titres en portefeuille en tant que pourcentage de l'actif net du fonds pourraient ne pas totaliser 100 %.

Les dix principaux titres ou les cinq principaux émetteurs des fonds à revenu fixe et du marché monétaire sont présentés dans le but d'illustrer les titres que le fonds a acquis et la diversité des secteurs dans lesquels le fonds pourrait investir, et ils ne représentent pas les placements actuels ou futurs du fonds. Ceux-ci peuvent changer en tout temps. Les dix principaux titres ou les cinq principaux émetteurs ne comprennent pas les liquidités, les quasi-espèces, les instruments du marché monétaire, les options, les swaps de taux d'intérêt, les swaps sur rendement total des titres à revenu fixe ni les contrats à terme. Les certificats représentatifs d'actions étrangères, les swaps sur défaillance et les swaps sur rendement total des actions sont normalement intégrés aux titres sous-jacents.

La liste des titres en portefeuille fournit des renseignements sur les placements d'un fonds à la date indiquée. L'information contenue dans cette liste peut être différente des titres en portefeuille indiqués dans le rapport annuel. L'information présentée inclut les titres détenus par le fonds sous-jacent, le cas échéant.

L'indice combiné regroupe l'indice composé plafonné S&P/TSX à 70 % et l'indice S&P 500 à 30 % (\$ CA). Avant le 1er décembre 2008, le point de référence du Fonds regroupait l'indice composé plafonné S&P/TSX à 70 % et l'indice mondial MSCI à 30 % (\$ CA). L'indice composé plafonné S&P/TSX est un indice composé des plus grandes sociétés activement négociées à la Bourse de Toronto, divisées parmi onze secteurs selon la norme de classification GICS (Global Industry Classification Standard). Si une société représente plus de 10 % de la valeur de son indice, elle est plafonnée à 10 %. L'indice S&P 500 est un indice largement reconnu qui regroupe les actions ordinaires de 500 sociétés américaines à grande et à moyenne capitalisation.

Le ratio des frais de gestion correspond au ratio, exprimé en pourcentage, des frais d'un fonds d'investissement par rapport à sa valeur liquidative moyenne, calculé conformément à la partie 15 du Règlement 81-106. Conformément à la partie 15, un fonds d'investissement ne présente son ratio des frais de gestion que si celui-ci est calculé pour l'exercice ou la période intermédiaire du fonds d'investissement en divisant (i) la somme des A) charges totales du fonds d'investissement, à l'exclusion des distributions comptabilisées en charges, le cas échéant, des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille, avant impôts sur le résultat, inscrites à l'état du résultat global de l'exercice ou de la période intermédiaire, et B) les autres frais et charges du fonds d'investissement qui ont pour effet de diminuer sa valeur liquidative, (ii) par la valeur liquidative moyenne du fonds d'investissement pour l'exercice ou la période intermédiaire.

La date de création pour le champ FNB (VL) est le 19 mai 2023 et celle pour le champ FNB (cours du marché) est le 25 mai 2023.